

III.8 – RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Rapport établi en application de l'article L225-37 du Code de commerce (article de la loi de sécurité financière) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

RAPPEL DES OBLIGATIONS LÉGALES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

1 ÈRE PARTIE : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est composé de 6 membres dont 2 administrateurs indépendants. Un administrateur est dit " indépendant " lorsqu'il est dénué de lien direct ou indirect avec EVALUS tel que salarié, Président-directeur général, membre du comité de direction, ou directement ou indirectement actionnaire majoritaire.

Tenue des réunions

Le Conseil d'administration se réunit à l'occasion des arrêtés de comptes semestriels et annuels ou lorsque sont examinés des sujets à caractère financier du type croissances externes, cessions de participations significatives ou cautions bancaires.

Lors de chaque réunion, un dossier est remis ; il comprend une revue de l'activité ainsi que les éléments nécessaires à la réflexion et à la prise de décision des administrateurs ainsi que le procès verbal de la précédente réunion.

4 réunions se sont tenues en 2007.

Délibérations

Conformément aux statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, la voix du président de séance est prépondérante.

FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Comités spécialisés

- Comité stratégique

Le Comité est composé d'un nombre de membres déterminé par le Conseil, choisis parmi les membres du Conseil ou censeurs.

Le Président du Comité est élu par ses membres.

Le Comité se réunit aussi souvent qu'il l'estime nécessaire ou approprié.

Les missions du Comité sont les suivantes :

- passer en revue la stratégie proposée par le management de l'entreprise sous tous ses aspects, y apporter d'éventuelles modifications après discussions, veiller à sa mise en forme pour présentation au Conseil ;
- analyser le plan financier à moyen terme de l'entreprise, y apporter d'éventuelles modifications et veiller à sa mise en forme pour présentation au Conseil une fois approuvé ;
- analyser toute opportunité de modification du périmètre de l'entreprise (acquisitions, désinvestissements, fusions...) proposée par le management ;
- préparer une recommandation au Conseil si le Comité la juge pertinente en précisant les conditions de réalisation ;
- faire un point annuel sur la mise en oeuvre de la stratégie et la conformité au plan à moyen terme ;
- analyser toute opération de modification du capital de l'entreprise.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2007.

Le taux de présence a été de 100 %.

- Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des rémunérations se réunit aussi souvent qu'il l'estime nécessaire ou approprié. La réunion porte sur la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants du groupe ainsi que sur l'organisation générale du groupe. Ce comité s'est réuni une fois en 2007.

- Comité d'audit

Le Comité est composé de personnes choisies par le Conseil parmi les administrateurs ou censeurs. Les membres nommés au Comité ne peuvent ni être salariés, ni être dirigeants de la société, ni entretenir de liens de nature à influencer leur jugement, qui doit s'exercer librement de tout intérêt personnel.

Le Président du Comité est un administrateur et est élu par ses membres.

Le Comité se réunit aussi souvent qu'il le juge nécessaire ou approprié.

Les attributions principales du Comité sont d'assister le Conseil dans la vérification de l'intégrité des documents financiers de la Société, et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Afin de remplir sa mission, le Comité peut, à titre d'exemple et sans que cette liste soit limitative, effectuer les diligences suivantes :

- Revue des comptes périodiques
 - Vérification des procédures de contrôle interne et externe
- Le Comité s'est réuni trois fois en 2007. Le taux de présence a été de 100 %.

Les pouvoirs de la direction générale de la société

Le Conseil d'administration de la société a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil et de directeur général. Les statuts définissent les pouvoirs du président et du directeur général. Le conseil a défini les pouvoirs du directeur général. Le Président-directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance, au nom de la société.

Il exerce ses pouvoirs dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente le groupe dans ses rapports avec les tiers.

2^{ÈME} PARTIE : PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE**DÉFINITION DU CONTRÔLE INTERNE ET OBJECTIF DU RAPPORT**

Le contrôle interne est un dispositif du groupe, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixés le groupe, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE

Chacun des grands métiers du groupe est doté d'une compétence globale géographiquement, pour optimiser la circulation des savoir-faire et des personnes.

Au plan opérationnel, ces trois métiers disposent d'autonomies et de pouvoirs réels de décision tournés vers le terrain, les choix stratégiques étant préparés et définis au niveau central.

Les trois divisions définies sont les suivantes :

- EVIALIS Nutrition, dont les activités sont la fabrication et la commercialisation d'aliments complets en France et à l'international ;
- EVIALIS Prémix et spécialités, qui intervient dans la fabrication et la commercialisation de prémix et de produits de spécialités en France et à l'international ;
- EVIALIS Santé, qui opère dans le domaine de la santé animale en France et à l'international.

Ces divisions opérationnelles sont appuyées dans leur fonctionnement par des fonctions support qui interviennent notamment dans les domaines des achats, de l'administratif et des finances, des ressources humaines, de l'industriel, des systèmes d'information, de la recherche et développement, de la stratégie et de la communication. Ces services centraux ont été redéfinis pour apporter un appui universel à toute l'organisation et pas uniquement centré sur les opérations françaises.

Le Comité de direction du groupe comprend le président, les directeurs des fonctions support du groupe, ainsi que les dirigeants des divisions opérationnelles. Ils se réunissent mensuellement afin d'étudier les dossiers stratégiques, de faire le point sur l'activité des divisions, de coordonner les actions transversales et de prendre les décisions nécessaires à l'avancement des projets.

Les principales règles d'exercice des actes de gestion au niveau du groupe ont été élaborées par les services fonctionnels du groupe. Elles visent notamment à répondre aux risques identifiés par le groupe et présentés dans la partie « Facteurs de risques » (cf. page 61 et suivantes).

- La direction administrative et financière définit les pratiques comptables et financières à respecter par toutes les sociétés du groupe. Ces normes s'entendent pour les arrêtés comptables semestriels et annuels ainsi que pour le contrôle budgétaire, à savoir l'élaboration d'un budget à 3 ans, des revues de prévisions mensuelles et le reporting mensuel.
- Le service trésorerie gère centralement la trésorerie française du groupe (hors co-entreprises) par le biais d'un système de cash-pooling. La gestion de la dette pour la France (75 % de l'endettement financier du groupe) et le financement des investissements sont arrêtés par la direction financière du groupe. Le service trésorerie gère les positions de couverture de risque de taux pour la France. Par ailleurs, les positions de trésorerie des filiales françaises ou étrangères font l'objet d'un reporting mensuel à la trésorerie du groupe. Plus particulièrement, un audit bi-annuel systématique est réalisé sur les positions de trésorerie des filiales internationales.
- La direction des ressources humaines du groupe valide le recrutement des cadres du groupe en France et des cadres supérieurs à l'international. Les performances annuelles des cadres et agents de maîtrise sont revues annuellement dans le cadre des entretiens d'évaluation. Elle a également défini pour l'ensemble des fonctions cadres des activités françaises des descriptions de fonctions précisant les attributions et responsabilités du poste. Au sein des filiales françaises, elle veille au respect des lois et règlements en matière de gestion sociale, de droit du travail et de respect des accords salariaux pris par le groupe. Elle pilote enfin la gestion de la formation des salariés du groupe dans le cadre d' « EVALIS Institute ».

- La direction des achats du groupe réalise les achats de matières premières stratégiques pour la France à travers sa centrale d'achats et son équipe d'acheteurs régionaux. Elle procède le cas échéant à des arbitrages et des opérations de couvertures sur les marchés à terme dans le cadre d'une politique de délégation établie. Elle informe les filiales internationales sur les tendances du marché. Des règles de couverture ont été définies par la Direction générale et sont appliquées par la Direction des achats. Celle-ci suit les positions de l'ensemble des filiales du groupe, tant en France qu'à l'international grâce à un système de reporting.
- Le secrétariat général assure le suivi juridique du groupe et son évolution et valide avant signature les principaux contrats qui engagent le groupe. Il traite également la plupart des dossiers contentieux et litiges significatifs. Il est également en charge de la politique d'assurance des sociétés françaises et de la plupart des filiales étrangères.
- La direction de la recherche et développement anime le comité scientifique composé des directeurs techniques des principales filiales françaises et internationales, qui se réunit deux fois par an, pour définir les grandes orientations scientifiques et techniques du groupe dans le cadre de la stratégie définie par la direction générale.
- Tous les investissements du groupe suivent une procédure groupe et sont soumis à l'autorisation des responsables en fonction d'une grille de délégation.
- Toute prise de participation dans une société ou toute cession d'une participation est soumise à l'approbation du Président-directeur général et le cas échéant au Conseil d'administration après instruction du dossier par l'équipe chargée de la stratégie et du développement, de la direction administrative et financière et du secrétariat général.
- Un système d'information conçu majoritairement en interne assure la gestion des activités françaises. Il garantit une production de qualité, mais intervient également comme outil de normalisation, structuration, et de sécurisation des processus. Le groupe a mis en place un plan de back-up de son informatique centrale française lui permettant de garantir une pérennité de son activité en cas de défaillance de son système informatique principal. Dans le cadre du renouvellement de son système d'information, le groupe a sélectionné en 2007 une solution de type ERP dont le déploiement débutera en 2008 par les parties finances et prémix avec pour objectif de couvrir, à terme, l'ensemble des métiers.

Au niveau des divisions, les principes d'organisation du groupe reposent sur une large décentralisation des responsabilités, afin de mieux répondre au caractère local de notre métier et ainsi de satisfaire les besoins de ses marchés et de nos clients. Cette décentralisation, généralement encadrée par un dispositif de lettre de missions et de délégation d'autorité, détermine les conditions et limites de l'exercice des responsabilités. Par ailleurs, ce contrôle est renforcé par la participation de représentants du groupe aux organes sociaux des sociétés filiales dont il détient le contrôle exclusif ou conjoint, ou dans lesquelles il exerce une influence notable.

Les contrôleurs qualité et de gestion interviennent chacun dans leurs domaines respectifs sur les sites industriels pour assister les opérationnels dans leurs fonctions et procéder à des audits et contrôles ponctuels pour s'assurer de la correcte application des procédures du groupe.

Un poste d'auditeur interne a été créé en janvier 2007. Ce poste est rattaché à la Direction Générale des Opérations et des Finances, et est en charge de l'audit interne sur l'ensemble des activités du groupe. Plusieurs missions d'audits ont été réalisées sur l'année 2007 tant en France qu'à l'international, et un chantier de cartographie des risques a été initié au niveau du Comité de Direction du groupe.

Les dispositions particulières prises au sein des divisions opérationnelles sont les suivantes :

EVIALIS NUTRITION

Cette division opérationnelle est constituée de 2 branches chacune animée par une direction générale : EVIALIS Nutrition France, constituée de 8 centres de profit, et EVIALIS Nutrition International, constituée de 9 centres de profit. EVIALIS Nutrition est assistée par des services fonctionnels du groupe (contrôle de gestion, formulation, industriel et logistique, marketing, qualité, achats, direction des systèmes d'information) et coordonnés par la direction générale de la division.

L'organisation de cette division repose sur :

- le respect des principes généraux du groupe,
- des délégations de pouvoir et des descriptions de fonction pour les directeurs des centres de profit et les directeurs de sites industriels,
- un guide de procédures spécifiant le cadre général des demandes d'investissements et d'engagements de dépenses avec des plafonds de montants,
- la mise en place d'audits sur sites permettant de s'assurer du bouclage des flux entrants et sortants.

Au niveau de la branche EVIALIS Nutrition France

- Un comité de branche réunit périodiquement la direction générale de la branche et ses fonctions support ainsi que la direction générale du groupe, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et la direction des achats. Les objectifs de ce comité sont d'analyser les résultats de gestion du mois de la branche et de ses centres de profit, d'identifier les dysfonctionnements éventuels ; de définir et de suivre les plans d'action correctifs ainsi que les projets de la branche.
- Des comités de direction régionaux mensuels réunissent le directeur de centre de profit et ses principaux responsables industriels, commerciaux, son contrôleur de gestion et l'acheteur régional.
- Un comité opérationnel trimestriel réunit la direction générale de la branche, ses fonctions support et les directeurs de centres de profit ainsi que la direction générale du groupe, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et la direction des achats.

La branche française d'EVIALIS Nutrition a obtenu en 2003 une certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble des processus et fait l'objet d'audits réguliers de la part d'auditeurs internes ou externes afin de s'assurer du respect des procédures.

Elle dispose d'un manuel qualité décrivant les processus de management, de support et de réalisation de la branche, et d'un manuel de procédures de gestion diffusé via le système documentaire interne « interactif » détaillant les thèmes suivants :

- les opérations réalisées sur un site industriel en s'appuyant sur le système d'information du groupe,
- les règles de gestion définies au niveau de la branche mises à jour régulièrement,
- les procédures de clôture des résultats mensuels.

Au niveau de la branche EVIALIS Nutrition International

- Un comité de branche réunit périodiquement la direction générale de la branche, la direction générale du groupe, la direction administrative et financière et le contrôle de gestion. Les objectifs de ce comité sont d'analyser les résultats de gestion du mois de la branche et de ses centres de profit, d'identifier les dysfonctionnements éventuels ; de définir et de suivre les plans d'action correctifs ainsi que les projets de la branche.
- Un comité opérationnel annuel réunit la direction générale de la branche, la direction générale du groupe, les directeurs de filiale ainsi que la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et la direction des achats.

EVIALIS PRÉMIX ET SPÉCIALITÉS

Cette division opérationnelle regroupe les activités de « prémix et spécialités » en France et à l'international. Elle est constituée par les filiales françaises et internationales assistées par les services fonctionnels du groupe (contrôle de gestion, formulation, industriel et logistique, marketing, achats, qualité, direction des systèmes d'information) et coordonnée par la direction générale de la division.

L'organisation de cette division repose sur :

- Le respect des principes généraux du groupe
- Une réunion mensuelle de suivi budgétaire réunissant la direction générale de la division, la direction générale du groupe, la direction administrative et financière et le contrôle de gestion. Les objectifs de ce comité sont d'analyser les résultats de gestion du mois de la division et ses filiales.
- Un comité de branche réunit régulièrement la direction générale de la branche, les directeurs de filiales, ainsi que les chefs de marché de la branche.

Les responsables de zones géographiques interviennent régulièrement sur site pour s'assurer de la mise en place effective de la stratégie et des règles du groupe.

Les entités françaises de la division (Sermix et Agro 01) sont toutes deux certifiées ISO 9001:2000 pour l'ensemble des processus et font l'objet d'audits réguliers de la part d'auditeurs internes ou externes afin de s'assurer du respect des procédures.

EVIALIS SANTÉ

Cette division opérationnelle regroupe les activités de santé animale en France et à l'international. Elle est constituée par trois filiales françaises et une filiale en Espagne. Elle est coordonnée par un directeur général pour le pôle.

Au plan de la fabrication, les pratiques sont encadrées par une réglementation stricte proche de celles applicables au médicament humain. Elle définit les bonnes pratiques de fabrication des médicaments vétérinaires.

L'organisation de cette branche repose sur :

- Le respect des principes généraux du groupe
- Un comité de branche mensuel réunissant la direction générale de la division, la direction administrative et financière, et les fonctions clé (commercial, production...). Les objectifs de ce comité sont d'analyser les résultats de gestion du mois de la division, d'identifier les dysfonctionnements éventuels, de définir et de suivre les plans d'action correctifs ainsi que les projets de développement de la division.

CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Le cadre du contrôle interne s'appuie sur les principes généraux présentés dans la partie consacrée à la description de l'environnement de contrôle interne.

La Direction Générale des Opérations et des Finances du groupe, rattachée au Président, a la responsabilité, à travers la Direction Administrative et Financière, de l'élaboration des comptes du groupe à travers les processus de consolidation et du contrôle budgétaire.

Les comptes du groupe sont établis à partir de la remontée des comptes locaux des entités du groupe, au travers des systèmes d'information groupe de reporting « Ecare » ou de consolidation « Safran ».

Tous les arrêtés s'effectuent dans le cadre d'un planning précis, suivant les plans de compte et procédures comptables et de gestion du groupe.

Les reportings mensuels de gestion sont disponibles pour toutes les entités du groupe environ 10 jours après l'arrêt d'un mois calendaire. Ils détaillent les éléments financiers et de gestion ainsi que les indicateurs clés (BFR, risque client, investissement...) permettant l'analyse et le pilotage des divisions.

Au niveau des filiales internationales, ces éléments ont été complétés par la remontée d'un bilan synthétique mensuel permettant l'analyse et le suivi des principaux postes. Ces informations sont recadrées semestriellement avec la consolidation statutaire ainsi que lors des interventions ponctuelles sur site des contrôleurs de gestion.

L'audit interne et les contrôleurs de gestion interviennent suivant un planning défini semestriellement par la direction de la branche et la direction administrative et financière dans les filiales retenues, suivant une rotation ou pour des sujets particuliers d'étude. Ces missions donnent lieu à l'établissement de rapports d'audit interne identifiant les risques relevés et des recommandations destinées aux responsables locaux, à la direction de la division et à la direction administrative et financière.

Cette équipe intervient également sur des projets ponctuels à l'instar de la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'information et des procédures associées ou dans le cas d'intégration de croissances externes.

Pour les arrêtés semestriels et annuels, les sociétés consolidées sont tenues de remonter des informations complémentaires nécessaires à la production des notes annexes aux états financiers consolidés, par exemple sur les engagements hors bilan, les éléments de provisions ainsi que des informations relatives à l'endettement, aux échéances des dettes et créances, à la position fiscale et au personnel. A l'occasion des arrêtés semestriel et annuel un dispositif particulier a été mis en place pour les filiales étrangères :

- chaque directeur de filiale ainsi que son responsable financier signent une lettre d'affirmation certifiant l'exactitude des informations fournies ;
- une analyse des risques spécifiques à chaque filiale est mise à jour, signée par le directeur de filiale, et communiquée à la Direction administrative et financière du groupe.

Les comptes semestriels font l'objet de la part des commissaires aux comptes d'une revue limitée et les comptes annuels d'une certification complète. La validation des options de clôture et l'organisation de la revue des travaux de consolidation et des comptes sociaux des principales entités du groupe sont effectuées en étroite coopération avec les commissaires aux comptes.

Toute information financière communiquée à l'extérieur est validée par la direction financière du groupe.

PLAN D'ACTION

En 2008, le plan d'action vise à approfondir certains dispositifs de documentation et d'évaluation du contrôle interne. Les principaux axes sont :

- Poursuite du chantier portant sur l'élaboration d'une cartographie des risques du groupe.
- Poursuite du déploiement de Navision (ERP) sur les filiales internationales, en particulier sur la Chine, le Vietnam, et l'Afrique du Sud. L'harmonisation des systèmes d'information à l'international permet en effet de renforcer la normalisation, la structuration, et la sécurisation des processus.
- Renforcement du contrôle et du suivi des filiales internationales par le biais du développement de procédures groupe formalisées et des audits ponctuels sur site.
- Poursuite des programmes de contrôle, notamment sur les sites industriels français et filiales internationales.
- Déploiement du système d'information de type ERP sur les parties finance et prémix en France.